

Covid-19. A Lesparre-Médoc, les premiers personnels de la clinique du Pavillon de la mutualité ont été vaccinés mardi 12 janvier.

La campagne de vaccination est lancée à la clinique

✓ Arnaud LARRUE et Dominique BARRET

Mardi 12 janvier à partir de 8h30, la clinique mutualiste de Lesparre-Médoc a commencé la campagne de vaccination de son personnel, soit 300 personnes, contre le coronavirus SARS-CoV-2 responsable de la maladie Covid-19. Durant la première semaine, explique le directeur de la clinique, Yann Pilatre, les « cent premiers volontaires » bénéficieront de l'injection du vaccin de Pfizer-BioNTech. Celui-ci a été autorisé en décembre 2020 par l'Agence européenne du médicament puis par la Commission européenne. Il est le premier vaccin à être déployé sur le territoire français.

« Nous devons fonctionner à flux tendu »

La clinique lesparraïne du Pavillon de la mutualité a réuni un trinôme (infirmière, médecin, secrétaire), afin d'organiser la vaccination dans ses locaux de l'hôpital de jour. La priorité est donnée aux personnels âgés de plus de cinquante ans « et/ou qui ont des problèmes de santé », précise Yann Pilatre. Sachant que « l'effectif de la clinique est assez jeune : disons, un tiers de plus de 50 ans, deux tiers de moins de 50 ans ». Le CHU de Bordeaux se charge de décongeler les doses de vaccins conservées à - 70 degrés, ensuite mises à disposition de la clinique. Celle-ci doit administrer les premières doses mises à sa disposition dans les quatre à cinq jours suivant la décongélation et après avoir été maintenues au frais. Yann Pilatre s'est lui-même chargé de



Médecin anesthésiste à la clinique mutualiste du Médoc, le docteur François Bertin a été le premier vacciné mardi dernier.

PHOTOS JDM-AL

recupérer les vaccins et de les transporter jusqu'à Lesparre-Médoc. « Nous devons donc commander le bon nombre de doses, car nous ne pouvons pas avoir de stocks et devons fonctionner à flux tendu. Les vaccins sont récupérés le lundi et injectés dans la semaine », précise le directeur.

Pour le premier jour de la campagne, mardi dernier, il n'y avait pas d'effervescence particulière à la clinique : les gestes accomplis relevaient en effet de la pratique quotidienne et seul le contexte les faisait sortir de l'ordinaire. Avec toutefois un protocole adapté. Le vaccin doit ainsi faire l'objet d'une préparation que décrit Valérie Lasserre, cadre coordinatrice de la clinique : « Il arrive en doses individuelles. Il doit donc être dilué avec du chlorure de sodium,

afin de pouvoir obtenir six doses à partir d'un flacon. » Elle ajoutait que le futur vacciné devait également suivre un parcours spécifique : « D'abord une consultation avec un médecin pour savoir s'il est éligible. Il doit ensuite signer un document attestant de cette éligibilité. Après l'injection, il faut qu'il reste une quinzaine de minutes sous surveillance avant de repartir avec un document attestant de sa vaccination, qui contient également un aperçu des éventuels effets secondaires. »

« Il faut donner l'exemple »

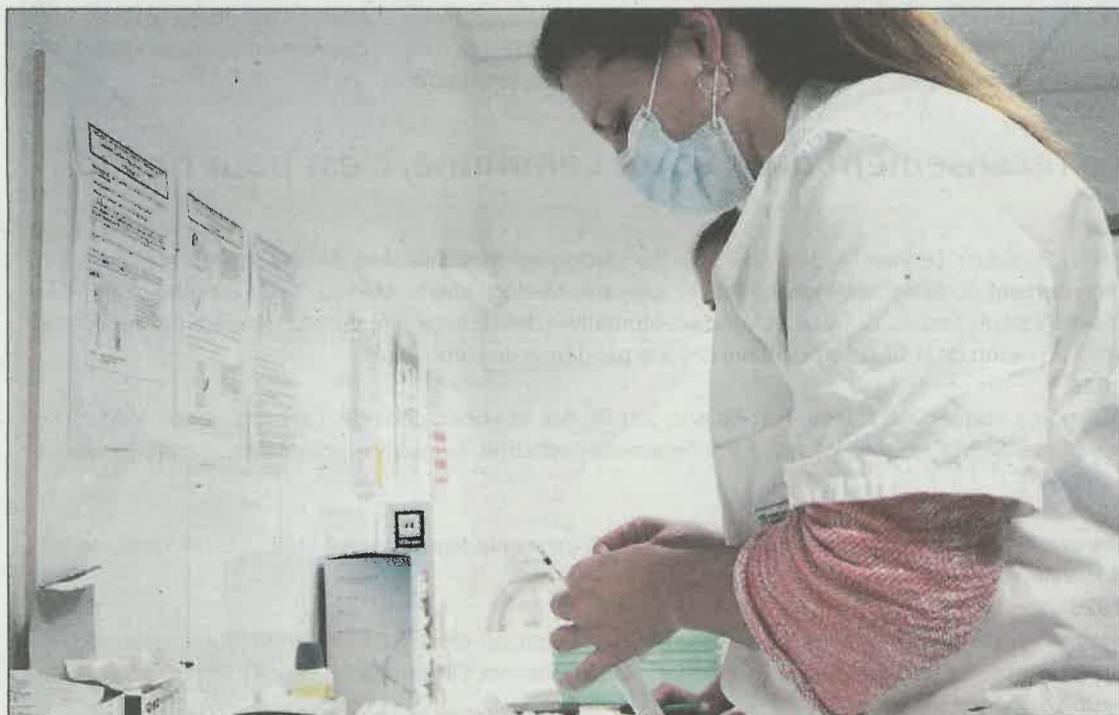
Dans un premier temps, la campagne ne concerne donc que le personnel soignant de la clinique : « Nous allons vacciner un tiers des

effectifs pendant la première semaine, précise Yann Pilatre. Nous allons ensuite continuer avec ceux qui seront volontaires. »

La semaine suivante, la clinique mutualiste deviendra « centre de vaccination pour les professionnels de santé du Médoc », explique Yann Pilatre. Sont donc concernés les médecins, les infirmiers libéraux, les personnels soignants et administratifs d'établissements type Ehpad, les pharmaciens bien sûr, les sages-femmes, etc. « Beaucoup de médecins généralistes nous appellent pour nous demander s'ils peuvent venir se faire vacciner », témoigne le directeur de la clinique. Une ligne téléphonique est dédiée aux inscriptions pour la vaccination des professionnels de santé.

Bien que les laboratoires Pfizer (américain) et BioNTech (allemand) recommandent de procéder à la seconde injection du vaccin vingt et un jours après la première, les autorités sanitaires ont permis qu'elle puisse être différée jusqu'à six semaines, a indiqué le ministre de la Santé Olivier Véran. Compte tenu du soin qui doit être apporté à la préparation et au dosage de ce vaccin, qui n'est pas mono-dose, la présence d'un ou d'une infirmière est nécessaire. Yann Pilatre ne sait pas si cela sera nécessaire avec le vaccin Moderna, attendu en France dans la seconde quinzaine du mois de janvier.

En attendant, le premier vacciné du Médoc aura été le docteur François Bertin, médecin anesthésiste, qui expliquait ainsi sa démarche : « D'abord, je suis le plus vieux de la clinique. Ensuite, il faut donner l'exemple afin que le plus grand nombre se fasse vacciner. »



Avant d'être injecté, le vaccin doit faire l'objet d'une préparation avec adjonction de chlorure de sodium pour qu'un flacon devienne six doses.